

Réciprocité Morne Cabri

Code: C.2.3.3

Maitrise d'ouvrage : Commune du Lamentin

Comité de pilotage : Commission de l'Urbanisme de l'Aménagement du Territoire et du

Développement Durable (CUATDD), élus de la Commune du Lamentin.

Contexte et objectif de l'action

Le projet Réciprocité Morne Cabri vient poser le principe d'une réhabilitation du site en lui redonnant un aspect plus naturel et en mettant en lumière les potentialités de mobilités de l'îlet répondant ainsi aux règles environnementales.

Description technique de l'action

Des réalisations spécifiques :

Identifier, repérer et positionner sur plan les espèces de la flore du Morne Cabri;

- *Supprimer les espèces envahissantes;
- * Créer des zones de régénération naturelle;
- *Etudier le développement d'autres modes d'accès au site;
- * Valoriser l'espace ;
- * Planter des arbres:
- *Poser des étiquettes de valorisation des espèces végétales;
- *Installer des panneaux pédagogiques;
- * Rénover le platelage;
- * Rénover le parcours sportif ;
- * Rénover et valoriser les ruines:

Communes concernées: Lamentin

Avancement de l'action

Date de début de l'action: 2021

Indicateurs:

Volume de déchets retirés (tonnes)

Nombre d'hectares nettoyés ou réhabilités (m²)

Linéaire de cheminement littoral rénové

Date d'échéance de l'action : 2028

Pourcentage d'avancement : 16%

Éléments financiers

Budget total : 1149288K €

Budget disponible : 574644K € HT

Budget à obtenir : 574644K € HT

Années Montant prévu Montant dépensé % engagement

2023 1K € HT 0%

TOTAL 1K € HT

Le financement